

ASSOCIATION DU SOUVENIR
aux Morts des Armées de Champagne et à leur Chef, le Général Gouraud

PELERINAGE à NAVARIN
Dimanche 18 Juillet 1965

Le Pèlerinage aura lieu comme les années précédentes
sous la Présidence du Général Prételat, Président de l'Association

Départ par train de Paris : Gare de l'Est 7 h.

Arrivée à Châlons-sur-Marne à 8 h. 38.

Des cars réservés aux Pèlerins attendront devant la sortie de la Gare.

Départ des Cars de CHALONS : 9 h. - Arrivée à Navarin vers 9 h. 40.

10 h. Messe pour les Morts devant le Monument, suivie de l'Absoute donnée par Monseigneur l'Evêque de CHALONS.

10 h. 45 Allocution du Général PRETELAT, Sonnerie aux Morts, minute de silence et de recueillement. Dépôt de couronnes sur la tombe du Général GOURAUD par les délégués de la Rainbow-Division et des Anciens Combattants. Défilé des troupes.

11 h. Visite de la Crypte par les pèlerins.

11 h. 15 Départ de Navarin.

11 h. 30 Cérémonie au cimetière de SOUAIN, bénédiction des tombes.

12 h. Dépôt d'une couronne au Monument aux Morts de SUIPPES.

12 h. 30 Déjeuner en commun à SUIPPES (Hôtel du Midi).

15 h. Départ des cars de Suippes pour CHALONS.

Départ du train pour PARIS : 16 h. 26 - Arrivée à PARIS : 18 h. 03.

Prix du transport par Car (de Châlons à Châlons) 5 F. (sera payé sur place).

Prix du déjeuner : 9,00 F. (boisson, café et service compris).

Les inscriptions et participations doivent être adressées avant le 1^{er} juillet à
Mademoiselle VUILLAUME, Trésorière, 5, rue Casimir-Pinel - Neuilly-sur-Seine (Seine)

PELERINAGE COMMEMORATIF DES COMBATS DE SEPTEMBRE
DIMANCHE 26 SEPTEMBRE 1965

Ce pèlerinage aura lieu avec un programme semblable à celui des années précédentes.

Visite des Cimetières — Messe à l'Autel de la Crypte — Déjeuner à Souain

Toutes précisions utiles seront données par une circulaire adressée en temps opportun à toute personne ayant fait connaître à la Trésorière, Mademoiselle VUILLAUME, 5, rue Casimir-Pinel, Neuilly-sur-Seine (Seine), son intention de participer à ce pèlerinage.

Le programme définitif sera établi en août : les inscriptions de principe devront être adressées à Mademoiselle VUILLAUME avant le 1^{er} septembre et, si possible, dès maintenant.

T.S.V.P.

Le Bureau de notre Association se trouve désormais ainsi constitué :

Président : Général PRETELAT
Vice-Présidents : Colonel Bruno DARU
Madame Fernand TIERS
Général Marcel CARPENTIER
Secrétaire Général : M. Jacques TIERS
Trésorier Général : Mlle Monique VUILLAUME
**Trésorier
Secrétaire adjoint :** M. Lucien AMIRAUX

Les cotisations doivent être versées à notre Trésorière

— soit au **Compte-Postal** ouvert à son nom :

Mademoiselle Monique VUILLAUME
5, rue Casimir-Pinel à Neuilly-sur-Seine (Seine)
C.C.P. PARIS 1137-11

— soit par établissement d'un **Chèque-Bancaire** au nom de l'**Association** :

Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne, à PARIS
car l'Association dispose d'un compte à la Banque de France (Succursale de Neuilly)

Les Membres de notre Association qui ont reçu, joint au présent Bulletin, une formule de mandat-
carte n'ont pas encore réglé leur **cotisation 1965** ; le montant minimum de la cotisation reste fixé à
3 Francs.